

AFFAIRE N° 6

RATIFICATION DEPENSES IMPREVUES du 1er Janvier au 30 Septembre 1950

Monsieur le Maire donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 5 Octobre 1950

Mesdames,

Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 147 de la loi municipale du 5 Avril 1884, j'ai l'honneur de vous remettre ci-inclus le relevé des dépenses imprévues mandatées du 1er Janvier au 30 Septembre 1950 (exercice 1950) qui s'élève à la somme de VINGT MILLE QUATRE CENT SOIXANTE DIX Francs (20.470 F), savoir:

		<u>N° des mandats</u>	<u>MONTANT</u>
4 -4- 50	CARPIN Emilien: Transport de parents et d'enfants de Garches de l'Hôtel de Ville à l'aérodrome Gillet et retour	1119	6.000
16 -8- 50	GUNET Albert: Fourniture de balances Roberval et de poids le 19 Janvier 1950	3009	8.970
12 -9- 50	Dr DERAMOND Octave: Examens et rapports médicaux de 11 agents de la Municipalité en 1950	3310	5.500
			<u>20.470</u>

CENT SOIXANTE DIX FRANCS./.

Le Maire Adjoint II. de Maire
Signé: VALLON HOARAU.

Ratifié à la majorité.

M. le MAIRE. - Egalement je vous demande de ratifier la dépense de QUATRE MILLE FRANCS (4.000 F) occasionnée pour l'achat de fleurs le 1er Novembre 1950 pour le Cimetière des Volontaires.

Ratifié à la majorité.